

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
FWIG, r. Ambrose-Richel, 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

3 Juin 1881.

Chronique générale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance d'hier jeudi. — L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi ayant pour objet la substitution du brodequin napolitain aux souliers et aux guêtres pour la chaussure des troupes à pied. M. Achard combat le projet. La transformation que l'on réclame coûterait plus de 13 millions.

M. Mention a la parole pour défendre un paragraphe additionnel, qui consiste à faire distribuer aux hommes une paire de souliers de repos avec des guêtres blanches.

Le ministre de la guerre combat cette proposition ; selon lui, cet amendement constituerait en principe le maintien du soulier.

M. Mention répond que l'avenir n'est nullement engagé.

On reprend la discussion sur le transfèrement de l'École de sous-officiers d'Avor à Saint-Maixent. M. Brisson conteste l'opportunité de cette mesure. Le général Farre répond qu'il a fait acte de bonne administration. M. le comte des Roys dit que la dépense n'aurait pas dû être engagée à Saint-Maixent sans un vote préalable du Parlement. — Le crédit est adopté par 254 voix contre 189.

SENAT. — Séance d'hier jeudi. — Le président annonce au Sénat la mort de M. Littré. Il fait son éloge comme savant, philosophe et grand écrivain.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi tendant à rendre l'enseignement primaire obligatoire.

M. de Fortoul dit que la loi a surtout pour but d'instituer au profit de l'Etat et dans un sens particulier un monopole d'enseignement. Elle est un mouvement de recul au point de vue du progrès des idées.

Le nombre des enfants qui sont inscrits sur les listes scolaires a passé depuis 1851 de 72 0/0 à 75 0/0 en 1880. Il y a donc un progrès considérable.

M. de Fortoul ne pense pas que la coercition soit nécessaire pour arriver à généraliser l'instruction dans notre pays. (Applaudissements à droite.)

Aujourd'hui on ne respecte plus la liberté du père de famille : on veut l'école officielle obligatoire. En effet, le système qui se dégage de la législation qu'on veut créer est un système de protection arbitraire des écoles officielles publiques et de guerre à l'école libre.

Les conclusions du rapport de la commission d'initiative, tendant à la prise en considération de la proposition Barodet, ont été repoussées par 245 voix contre 184.

La majorité est formée de voix appartenant au centre gauche, à la gauche et à l'Union républicaine.

La minorité comprend environ cent voix d'extrême gauche et d'Union républicaine, et quatre-vingts voix de droite.

81 membres, parmi lesquels un certain nombre de députés de droite, se sont abstenus.

2 députés, retenus à la commission du budget, et 49 députés, absents par congé, n'ont pas pris part au vote.

Plusieurs députés de la droite ont voté pour la prise en considération, afin de faire échec au cabinet ; d'autres se sont abstenus, estimant qu'ils n'avaient pas à prendre parti dans une question qui n'intéressait directement que les républicains.

On remarquera que le gouvernement, si ardent à réclamer un vote de confiance, n'a pu rallier la moitié des voix de la Chambre. En réalité, il a été mis en minorité.

Le conseil des ministres a décidé que le gouvernement n'interviendrait pas dans la discussion du scrutin de liste au Sénat.

Le Sénat semble mieux disposé en faveur du scrutin de liste. La perspective d'un conflit effraye les membres de la Chambre haute et pourrait produire un revirement d'opinion ; mais, dans le cas où le scrutin de liste serait adopté en principe, le projet de la Chambre serait modifié en ce qui concerne l'augmentation du nombre de députés.

Le rapport de M. Waddington concluant au rejet du projet sera déposé probablement à la prochaine séance.

M. Littré, qui vient de mourir, était âgé de quatre-vingt-un ans.

L'acte de société du journal *l'Union républicaine*, à la tête duquel doivent se trouver MM. Devès, Allain-Targé, Lesguillères, vient d'être signé.

Ce journal a pour but de combattre la politique de la République française.

Nous lisons dans la France :

« On sait que l'assassin de notre regretté confrère Séguin appartient au 2^e régiment de tirailleurs algériens qui, avant l'ouverture de la campagne, tenait garnison à Mostaganem.

Les déserteurs dans ce corps se sont élevés à neuf seulement, et un ordre du colonel O'Neill, daté du camp de Souk-el-Arba, a annoncé au régiment, dès le 29 avril, que ces déserteurs, s'ils étaient repris, comme tout portait à le croire, seraient fusillés dans le dos. »

Pendant que les hommes d'Etat italiens qui sentent la nécessité de cacher leurs rancunes nous font des déclarations conciliantes et affirment que l'amitié doit toujours unir les deux pays, les journaux à leurs gages continuent leur campagne d'hostilité contre nous.

Voici ce que publie la *Patria*, qui passe

pour être inspirée par M. Cairoli, le ministre le plus prodigue de déclarations sympathiques :

« D'où vient et que veut cette République française ? Que sont ces avocats Grévy et Gambetta qui, au nom de la France républicaine, viennent porter le trouble en Europe ? « Se peut-il qu'on tolère cette République, » s'insigne par sa mauvaise foi dans les rapports internationaux, et qui poursuit follement une politique d'aventure ; « cette République placée au cœur de l'Europe » comme un foyer de discorde, de mécontentement et de désordre ? Est-il permis de supporter un gouvernement républicain qui, pour échapper aux périls qui le menacent à l'intérieur, pour soustraire l'Etat aux attaques des factions toutes-puissantes, se voit dans la nécessité de tenter les aventures à l'extérieur, alors même qu'il violerait avec toute évidence le droit des gens ? Un gouvernement qui entreprend une expédition de ce genre seulement pour l'emporter aux prochaines élections générales politiques, et pour protéger les intérêts que les spéculateurs, au nombre desquels il faut compter M. Gambetta, ont dans les chemins de fer tunisiens ? « Une République que l'on peut impunément prêcher le » régicide, » dont l'existence est une offense de chaque jour pour les institutions monarchiques et constitutionnelles, qui sont florissantes, honorées et estimées en Europe, et qui dans ses lois porte atteinte aux plus élémentaires libertés civiles et politiques, qui, chez nous, sont déjà entrées dans nos législations et dans les mœurs du peuple ? En un mot, « l'Europe peut-elle » supporter plus longtemps cette République française qui, loin de s'appliquer à se faire tolérer, s'attache envers et contre tous à se rendre l'arbitre de tous les droits et veut partout imposer la loi ? »

Non, répondons-nous. L'Allemagne et l'Autriche, c'est un fait connu depuis longtemps, se sont alliées contre la France, et maintenant le traité de Tunis éloigne d'elle les deux puissances qui, jusqu'à ce jour, se montrèrent envers elle bienveillantes et tolé-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

Ces reproches sanglants, elle n'avait peut-être pas le droit de me les adresser, mais j'étais obligé de reconnaître qu'ils étaient mérités.

La situation était intolérable pour moi beaucoup plus que pour elle, car j'avais procédé avec l'irrésolution d'un homme qui n'a pas de plan bien tracé et se laisse conduire beaucoup plus loin qu'il ne voudrait aller, tandis qu'elle suivait une ligne bien déterminée, nettement arrêtée dans son esprit.

Plus perverse que moi, elle acceptait froidement toutes les conséquences d'une situation et n'hésitait pas devant le parti qu'elle pouvait en tirer.

Très-habile à dissimuler, elle gardait vis-à-vis du public une attitude calme, impassible, qui faisait prendre le change sur les orages de notre intérieur ; elle avait dans le monde l'attitude d'une épouse irréprochable, tandis que je ne pouvais concevoir ma mauvaise humeur ; j'avais le front soucieux, mon caractère était maussade, irritable, j'avais aux yeux de tout le monde le plus mauvais rôle, c'était elle qu'on plaignait ; dans l'attitude,

dans le langage de ceux qui m'approchaient, je devinais le blâme.

La vie intérieure était devenue un supplice pour moi et je ne trouvais pas de compensation au dehors où l'on ne me ménageait pas les sarcasmes et les railleries.

J'étais d'une humeur irritable à l'excès et fournissais ainsi des armes contre moi.

Lassé d'une existence qui devenait de jour en jour plus amère, je parlai à ma femme de séparation.

— Comme il vous plaira, me dit-elle ; si vous voulez affronter la publicité des débats, c'est votre affaire, tout le monde saura que M. le vicomte d'Esperville est le fils du garde-chasse Renaud ; on en apprendra de belles sur les origines de votre fortune et sur une foule de points que le public ne sera pas fâché d'éclaircir.

Elle avait raison, je n'étais pas de ceux qui peuvent affronter impunément le grand jour de la publicité ; j'eus peur et je reculai.

Mais elle n'était pas non plus rassurée, elle se sentait vulnérable et redoutait comme moi les conséquences d'une guerre ouverte.

Je remarquai bientôt chez elle des tendances à un rapprochement.

Je m'y prêtai non par affection, mais par lassitude et par lâcheté.

Mes fautes m'avaient placé dans une situation

tellement délicate que j'avais intérêt à éviter tout éclat qui eût appelé l'attention sur moi.

Dans la vie, les actions malhonnêtes sont comme un boulet qu'on traîne incessamment après soi et qui entrave tous nos mouvements.

Les coupables parlent de leur liberté ; nul n'est moins libre qu'eux ; lors même qu'ils jouissent d'une impunité apparente et qu'ils croient avoir dérobé à tous le secret de leurs actions criminelles, le souvenir est toujours là qui les rend craintifs et pusillanimes.

Je tremblais que ma femme ne parlât, elle aussi avait besoin de mon silence.

Pour s'en assurer, elle déploya une habileté dont je fus dupe ; elle n'affecta pas une amitié qui eût éveillé mes soupçons, mais elle évita tout ce qui pouvait me froisser et me témoigna des égards auxquels je n'étais plus habitué.

Je fis une courte maladie ; elle me soigna avec un dévouement qui ne se démentit pas, et pendant les heures que nous passâmes ensemble s'intéressa à tout ce qui me concernait, sans mélange de fausse sentimentalité, mais avec un laisser-aller cordial ; je fus étonné de son entente des affaires et touché des conseils qu'elle me donnait ; je lui en témoignai mon étonnement et ma reconnaissance.

— Puisque nous sommes liés l'un à l'autre, pourquoi nous traiterions-nous en ennemis ? agissons donc comme des associés qui ont les mêmes intérêts.

Cette façon positive d'envisager la vie me plaisait ; j'entraî comme elle dans la voie des concessions, et, oubliant que la véritable amitié ne saurait subsister entre personnes qui se sont mutuellement témoigné leur mépris, j'agis comme si une sincère réconciliation était survenue entre nous ; je tombai dans le piège qu'elle me tendait avec une facilité qui justifiait bien mal mes prétentions à la finesse.

Un jour, elle se montra plus aimable que de coutume ; car, elle si dure naguère pour mon amour-propre, si ingénieuse à trouver les expressions qui me blessaient profondément, savait, quand elle le voulait, parler le langage le plus insinuant et donner à sa voix des inflexions caressantes.

— A propos, me dit-elle, j'aurais un service à vous demander, puis-je compter sur vous ?

Convaincu que c'était un moyen de la lier à moi, je promis avec empressement.

Il s'agissait d'un billet de complaisance, insignifiant en apparence, mais au fond très-grave, car il était contraire à toutes les prescriptions légales, et pouvait être interprété dans le sens d'une escroquerie.

J'hésitais, elle parut étonnée de ma pusillanimité, et, poussé par une fausse honte, je lui donnai la signature demandée.

En voyant l'expression de triomphe avec laquelle elle serra le fatal papier, j'eus le pressentiment que

rantes, l'Angleterre et l'Italie. On peut donc affirmer que la France n'a plus en ce moment une seule nation amie et alliée; elle est complètement isolée en Europe. C'est par ces prodromes que la République française a préparé sa ruine prochaine et, pour la part que nous y avons, nous attendons sa chute et nous la désirons ardemment. « *Delenda Carthago.* » L'Italie, autant qu'il est en elle, doit y coopérer de toutes ses forces. »

On ne saurait dire plus clairement qu'à la première occasion favorable l'Italie sera notre ennemie.

Aux courses organisées par le corps d'officiers des 4^{es} et 37^{es} d'artillerie au polygone de Bourges, un accident sérieux et survenu. A la course d'obstacles, deux sous-officiers et un capitaine, M. de Ferry, se sont grièvement blessés en tombant de cheval.

NOUVELLES DE TUNISIE.

Nos troupes continuent leurs mouvements de concentration. Aucune action importante n'a eu lieu, ces jours derniers, contre les Kroumirs. On signale de nombreuses soumissions.

Il nous arrive d'Algérie de mauvaises nouvelles. Le câble entre Freneda et Géryville est coupé de nouveau, et de sérieuses inquiétudes sur la situation ne sont que trop fondées.

La Patrie reçoit un télégramme qui dit que la colonne Belin, qui a la téméraire audace de s'en aller dans l'extrême Sud à cette époque de l'année, pourrait bien avoir un sort tragique.

Le général Detrie a été placé à la tête des opérations contre Bou-Amena, mais il faut se hâter de lui expédier les renforts nécessaires pour réprimer l'insurrection.

Tunis, 1^{er} juin, soir.

Le conseil de guerre, réuni à Béja, a condamné à mort, à l'unanimité, Enshali ben Mohamed, traître indigène, déserteur, meurtrier de M. Séguin.

Mustapha, 1^{er} juin, soir.

Le général Cerez télégraphie d'Oran à 8 heures 20 soir :

Bou-Amena avec ses contingents est passé hier, vers dix heures, au sud de Géryville, sans s'en approcher à plus de 3 ou 4 kilomètres.

Le commandant Fossoyeux a fait tirer sur eux quelques coups de canon avec des pièces de 12. Il est à peu près certain que le plupart de ces coups ont produit un effet utile.

Il a fait alors sortir 250 hommes d'infanterie avec deux pièces de montagne, qui ont occupé les crêtes exécutées au nord-est de la place et a fait exécuter par section cinq feux de salve qui ont jeté le trouble et le désordre dans les contingents de l'agitateur, dont une partie a pris la fuite dans la direction du sud.

je lui avais donné une arme contre moi.

J'avais raison, car elle me tenait désormais à sa discrétion et pouvait braver mon ressentiment.

A partir de ce jour elle redevint hautaine et agressive, ne négligeant aucune occasion de pratiquer le système de persécution dans lequel elle se complaisait avec une persévérance infernale.

Je courbais la tête sans la désarmer; elle m'avait pris en horreur; elle me méprisait, non à cause de l'indélicatesse de mes procédés, mais à cause de ma lâcheté.

Elle était de celles qui s'humilient sous une main énergique et qui sont impitoyables pour la faiblesse.

Elle jouissait de mes terreurs et s'en raillait; quand je lui demandais le billet que je lui avais si imprudemment livré, elle se déroba à mes instances par des plaisanteries blessantes.

Un jour cependant que j'étais plus pressant et que je m'emportais jusqu'aux menaces, elle jeta au feu un papier tout semblable à celui qui portait ma signature.

Était-ce le même? J'en doutais avec raison.

Notre habitation était devenue un véritable enfer; j'avais épuisé la coupe des humiliations, je n'en pouvais supporter davantage.

Je me décidai à la quitter, c'était précisément ce qu'elle voulait; en reprenant ma liberté, je lui rendais la sienne.

Au moment où je descendais l'escalier pour fuir

Le goum s'est alors mis à leur poursuite, mais pas assez à temps pour pouvoir les atteindre avant qu'ils aient gagné la montagne qui est très-escarpée.

Cette petite affaire, dit le commandant Fossoyeux, a produit un effet excellent sur les troupes, la population et le goum qui, pour la première fois, a marché franchement.

Bou-Amena et les contingents paraissent se diriger vers Hitten.

Les deux colonnes Mallaret et Innocenti réunies se sont portées aux Kheider, l'eau de Bir-el-Attra est trop peu abondante.

Les blessés et les malades arrivent demain à Seid, et, par chemin de fer, le soir à Saïda.

LE COMMIS-VOYAGEUR

DES NOUVELLES RÉCOMPENSES SCOLAIRES.

Samedi dernier, en notre ville de Nantes, dit l'*Esperance du Peuple*, nous avons surpris un commis-voyageur en librairie, en flagrant délit de propagande révolutionnaire. Ce brave citoyen, chargé sans doute par le comité gambettiste de républicaniser la France, offrait, à un de nos libraires, la vente de *bons points*, édités chez Picard-Bernheim et C^{ie}, 48, rue du Sommerard, Paris.

Ces nouvelles récompenses scolaires, car tel est le titre pompeux imprimé en tête de chacune des séries, sont consacrées à perpétuer le souvenir des *grands hommes dont le patriotisme, la gloire et la science ont anobli le pays!*

Nous avons acheté sur place la 3^e et la 4^e série, et nous les déposons dans nos bureaux, afin que tous se rendent compte de visu du colportage écœurant que nous dénonçons.

Nous passons sous silence le côté grotesque des premières feuilles de bons-points où nos trois pauvres sires de Présidents de la République sont bel et bien assimilés à nos Rois. Et nous arrivons tout de suite à la 3^e série, sur laquelle nous relevons les noms de Baudin, de Michelet, de Ledru-Rollin, de Quinet, etc. Portraits et légendes, rien n'y manque, voire même la place où le maître d'école doit inscrire le *pourquoi* de la récompense scolaire qu'il donne à l'élève. Comme je vous plains, enfants chéris de nos campagnes, vous qui allez être conviés à honorer la mémoire de misérables professeurs d'impunité et de blasphème, d'effrontés menteurs à la vérité et à l'histoire!

La 4^e série renchérit sur les précédentes, et nous donne les silhouettes immondes de Voltaire, de Rousseau, de Danton, de Camille Desmoulins, etc.

« *Ecrivain, historien, poète, philosophe, Voltaire avait du génie à force d'esprit. Il eut la passion de l'humanité, et se fit l'apôtre de la tolérance religieuse. Objet de l'admiration universelle, il eut sur son siècle une prodigieuse influence, et prépara par ses écrits la Révolution française.* »

« *Camille Desmoulins, élevé avec Robespierre au collège Louis-le-Grand, avocat, donna, le 12 juillet, le signal du mouve-*

cette maison dont le séjour avait été pour moi si rempli d'amertume, elle rouvrit la porte et me dit avec l'accent de la menace :

— Souvenez-vous que j'ai toujours la pièce que vous avez signée. Elle est là dans mon secrétaire, je la garde précieusement; soyez prudent et discret, sinon vous entendrez parler de moi.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

Théâtre de Saumur.

DIMANCHE 5 juin 1884.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

M. DUPUIS

Premier comique du théâtre des Variétés de Paris, et sa Troupe.

LA ROUSSOTTE

Comédie-vaudeville en 4 actes, dont un prologue, de MM. H. Meilhac, Halévy et Millaud, musique de MM. Lecocq et Hervé.

M. DUPUIS remplira le rôle de *Médard*, qu'il a créé aux Variétés.

Le spectacle commencera par :

Le Bouquet, vaudeville en 1 acte, de MM. H. Meilhac et L. Halévy.

ment qui se termina par la prise de la Bastille, le 14. Devint l'un des principaux membres du club des Jacobins, combattit le 10 août; fut élu à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, se rangea ensuite dans le parti des indulgents... »

Voilà ce qu'on a l'audace d'imprimer sur des bons-points chargés de faire connaître à nos enfants *les gloires de la France!*

Eh bien, nous le demandons à M. le Préfet, à M. l'Inspecteur d'Académie, à tous les hommes qui doivent avoir, en ce département, souci de notre honneur national et de leurs responsabilités : est-il possible de supporter un pareil scandale? Quoi! de par la tolérance inouïe de l'administration, les noms que nous venons de citer vont servir de jalons à la jeunesse pour arriver à la connaissance et à la pratique de la vertu! Voltaire, un grand homme! lui, l'impur par excellence, le littérateur licencieux, aux indécentes bouffonneries, qui se roule dans la fange pour écraser l'infâme! — Rousseau, un grand homme! lui, le plus absurde et le plus inconséquent des philosophes! — Danton et Desmoulins, de grands hommes! eux, monstres à face humaine, coquins misérables qui ne se feraient point scrupule, s'ils vivaient encore, d'envoyer à la guillotine tous nos crocheleurs attirés, ministres, préfets et autres, pas encore assez colorés pour les crimes de lèse-nation qu'eux-mêmes commettaient tous les jours!

Le plus simple bon sens va faire prompt et éclatant justice des produits du commis-voyageur en révolution. Il n'est pas possible qu'on laisse empoisonner de cette sorte nos écoles.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 juin.

Il y a une détente très-sérieuse dans les prix des reports. Ainsi on ne paie que 30 centimes sur l'Italien, 3 fr. et 3.50 sur le Crédit mobilier, 5 fr. sur la Banque de Paris. Il en résulte que le marché est plus ferme, excepté sur nos rentes. Le 5 0/0 est à 119.75, y compris le report.

L'action de la Banque de France reprend le cours de 5.800. Le bilan fait ressortir une légère augmentation de l'encaisse. Le Crédit foncier est en plein mouvement ascensionnel à 1.760. Nous avions fait pressentir cette hausse qui se rattache à la solution des questions pendantes relativement à l'augmentation du capital social. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 735.

Les actions des Magasins généraux de France et d'Algérie sont toujours activement recherchées aux environs de 675.

On maintient sur la Société générale française de Crédit le cours de 800. On peut encore pendant 4 jours exercer le droit d'option attaché à ces titres sur les actions nouvelles. Le Crédit mobilier est à 745.

La Banque nationale est fort bien tenue à 745. Le Crédit foncier maritime est demandé aux environs de 620. On est à 270 sur les Bons de l'Assurance financière.

Le Comptoir d'escompte fait 1.140. Le Crédit général français est en vive demande à 775 pour ses actions anciennes et nouvelles. La Banque de Prêts à l'industrie est l'objet de demandes suivies au-dessus de 600. La situation de cette Société, telle qu'elle ressort du dernier rapport du conseil d'administration, est des plus prospères.

Les ordres d'achat continuent à porter sur les obligations de 100 fr. 5 0/0 de la Rente Mutuelle.

L'action du Suez est à 1.880.

Lyon, 1.900; Midi, 1.310.

Chronique militaire.

Les généraux dont les noms suivent ont été désignés pour procéder, en 1884-1882, à l'inspection générale des Ecoles militaires indiquées ci-après, savoir :

M. le général de division Lecoq, gouverneur militaire de Paris; Ecole spéciale militaire. Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent.

M. le général de division Rolland, commandant la 7^e division d'infanterie; Prytanée militaire de La Flèche. Ecole d'essai des enfants de troupe.

La 35^e brigade d'infanterie (32^e et 66^e de ligne), du 9^e corps, à Tours, doit se rendre au camp du Ruchard et y séjourner du 15 au 25 juillet pour les exercices de tir à grande distance.

La dépense totale des prochaines grandes manœuvres est évaluée à 2,585,000 fr. Les Chambres ayant déjà voté pour les manœuvres, au budget de 1884, un crédit de 4,400,000 fr., le gouvernement demande un crédit supplémentaire de 1,485,000 fr.

Le moment approche où les capitaines d'infanterie vont être montés, mais le général Farre avait oublié que les chevaux de

ces officiers dussent être logés dans des écuries de l'Etat; aussi vient-on, au dernier moment, de donner l'ordre de construire la hâte des écuries dans toutes les casernes de France.

Une révolution vient de s'opérer dans la marine. A l'avenir, nos officiers et les matelots pourront porter la barbe. Voici, d'ailleurs, le texte de l'arrêté dont les dispositions sont rendues exécutoires à dater du 1^{er} mai :

« Art. 1^{er}. — Les officiers des différents corps de la marine, les corps de troupes exceptés, sont autorisés à porter toute la barbe.

» Cette facilité est étendue aux officiers mariniers, aux quartiers-maîtres et matelots de toute profession et assimilés.

» Les moustaches ne sont pas portées sans la barbe.

» La barbe ne doit pas dépasser six centimètres de longueur; elle doit être entretenue avec soin.

» Art. 2. — Les prescriptions de l'article 30 du décret du 29 janvier 1853 demeurent exécutoires pour les officiers, officiers-mariniers, quartiers-maîtres, matelots de toute profession et assimilés, qui ne profiteraient pas de la faculté ouverte par l'article 1^{er} du présent arrêté.

» Elles sont applicables d'office aux matelots dont la barbe négligée ou dont la tenue générale laisserait à désirer sous le rapport de la propreté. »

Nous lisons dans le *Progrès militaire* :

« On sait qu'un typhus très-violent règne sur les chevaux. A Paris, la Compagnie des Omnibus en a perdu plus de mille; nos régiments sont également fort éprouvés. On cite un régiment de cuirassiers voisin de Paris qui a 60 chevaux atteints. C'est surtout dans l'Est que l'épidémie exerce ses ravages. Partout on a envoyé les régiments camper aux environs de leurs garnisons, seul moyen d'enrayer le fléau.

» Si nous rapprochons ces faits des accidents typhiques qui se produisent tous les ans, sur les hommes, dans un grand nombre de garnisons, alors que la population civile reste presque indemne de la même infection, on est en droit de conclure que c'est aux mauvaises conditions hygiéniques de nos casernes qu'il faut attribuer les ravages signalés.

» Sous ce rapport, nos casernes manquent d'air, ou plutôt de ventilation; dans celles-là mêmes qui ont été construites récemment on n'a appliqué presque aucun des procédés indiqués par la science moderne pour renouveler facilement la masse d'air viciée par les émanations des hommes et des chevaux.

» Tout est encore primitif dans les types qu'on persiste à ne pas modifier. Le chauffage et l'aération des chambres, la cuisson des aliments se font encore presque exclusivement comme sous Vauban.

» Quand se décidera-t-on à établir des cheminées d'appel, permettant aux gaz respirables de se renouveler, sans qu'on soit forcé de recourir aux courants d'air qui ont les bronchites et les phthisies pour conséquences naturelles? La dépense qui en résulterait peut-elle être mise en ligne de compte avec ces milliers d'existences que le typhus et le tuberculose moissonnent chaque année dans nos régiments, c'est-à-dire dans la partie la plus robuste de la nation? Et au point de vue de l'économie, n'en est-ce pas une que de ménager la vie des chevaux? »

Chronique locale et de l'Ouest.

VOTE DE NOS DÉPUTÉS.

Demande de réunion du congrès pour réviser la Constitution, repoussée par 245 voix contre 184.

Ont voté pour: MM. Berger et Maillet.

— M^r Freppel.

Ont voté contre: MM. Benoist, Janvier et la Motte.

N'ont pas voté: MM. comte de Circo, comte de Maillet, de Soland.

COMMUNE DES ROSIERS.

Concours de Bestiaux du canton Nord-Ouest de Saumur.

Le lundi de la Pentecôte, 6 juin 1884.

jour de l'Assemblée des Rosiers, aura lieu, sur la place du Champ-de-Foire de cette localité, le concours d'animaux domestiques du canton Nord-Ouest de Saumur.

Un grand nombre de primes seront accordées aux plus beaux bestiaux des races chevaline, bovine et ovine.

Il y aura, sur le Mail: danses publiques et mât de cocagne; — de 2 à 4 heures, concert; — le soir, feu d'artifice tiré par M. Vincent, artificier à Angers.

Comme les années précédentes, les marchands forains trouveront aide et protection dans l'administration des Rosiers.

COURSES D'ANGERS.

Les courses d'Angers auront lieu le dimanche 19 et le mardi 21 juin.

Voici la liste des prix qui seront courus pendant les deux jours:

Dimanche 19 juin.

1. Prix spécial, 2,000 francs.
2. Prix national, 5,000 francs.
3. Prix de la Société des Courses (steeple-chase, handicap), 2,000 francs.
4. Prix de la Compagnie d'Orléans (steeple militaire), deux objets d'art, au premier et au second, pour officiers en activité de service, montant leurs propres chevaux d'armes.

Deuxième jour, Mardi 21 juin.

1. Prix principal, 3,000 francs.
2. Prix du Roi René (handicap), 2,000 francs.
3. Prix de la Société d'encouragement, 5,000 francs.
4. Prix du Conseil général (steeple-chase à réclamer), 4,000 francs.
5. Prix de la Compagnie de l'Ouest (steeple-chase militaire), deux objets d'art, au premier et au second, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes.

LOUDUN.

Par décret du 24 mai, M. Edouard Le Grip, licencié en droit, a été nommé avoué près le tribunal civil de Loudun, en remplacement de M. Wartel, décédé.

POITIERS.

Avant-hier, à 8 heures 1/4, le 425^e de ligne a quitté ses casernes et s'est rendu, musique en tête, à la gare de Poitiers, où il a exécuté un exercice d'embarquement de nuit. Cet exercice s'est opéré avec beaucoup d'ordre, de régularité et de promptitude. La musique s'est fait entendre dans la cour de la gare; les troupes étaient rentrées dans leurs casernes respectives pour 40 heures.

MELLE.

La ville de Melle organise une cavalcade à l'occasion des fêtes de la Bachelierie des 5 et 6 juin prochain.

La cavalcade a été fixée au lundi 6 juin.

Les commissaires de la fête ont choisi pour sujet la réception de Henri de Condé à Melle par la Bachelierie en 1500.

NANTES.

L'Union bretonne dit que les catholiques de cette ville, afin de protester contre l'arrêté du maire qui interdit les processions, ont projeté, à l'occasion de la Fête-Dieu, de parer leurs fenêtres absolument comme si les processions défilaient dans la rue, et d'illuminer le soir.

On lit dans l'Espérance du Peuple, de Nantes: « Samedi, au cours de la séance du Conseil municipal, s'est produit un fait sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs.

M. le Maire ayant, après lecture d'un exposé administratif, invité le Conseil à voter des centimes additionnels pour l'instruction primaire, MM. de Cornulier ont déclaré que pour eux ils ne les voteraient pas.

Voici, suivant le Phare de la Loire, en quels termes nos honorables amis ont protesté:

M. Henri de Cornulier ne votera pas la contribution demandée, parce que son produit ne doit profiter qu'à une certaine partie de la population. C'est l'argent de tous qui solde les dépenses de l'instruction primaire; il est juste qu'il soit réparti entre tous.

M. l'amiral de Cornulier refuse, pour le même motif, d'approuver les propositions de l'administration. La commune n'entretient que des écoles laïques, alors qu'une grande partie des pères de famille réclament pour leurs enfants l'enseignement congréganiste; il ne paraît pas équitable de faire supporter à ces derniers des charges qui ne donnent profit qu'à leurs adversaires.

M. le Maire fait observer que les écoles communales sont ouvertes à tous; que les croyances y sont également respectées. Si chacun paie sa part des dépenses de l'enseignement, chacun aussi est libre de bénéficier des avantages qu'il procure.

Après quelques autres observations, le Conseil vote 12 centimes au principal des quatre contributions directes, pour l'entretien et la gratuité de l'instruction primaire en 1882.

La réponse de M. Lechat n'a fait que confirmer le bien fondé des observations des conseillers du 2^e canton.

M. le Maire de Nantes se trompe; il n'est plus cet esprit libéral tant vanté qui voulait l'égalité pour tous, aussi est-ce en vain qu'il a essayé de se justifier, en déclarant que les écoles sont ouvertes à tous; il ne le persuadera à personne.

Les écoles sont ouvertes à tous, quelle dérision! A qui le sont-elles? aux enfants dont les parents n'attachent pas d'importance à l'enseignement catholique; à ceux encore qui, soumis aux ordres de l'administration, sont obligés de les y envoyer.

Mais en dehors de ceux que leur situation de subordonnés oblige, en dehors de ceux que la gratuité attire, combien en est-il qui envoient librement leurs enfants aux écoles laïques?

Bien peu, assurément.

Ce n'est pas tout, M. Lechat ajoute que toutes les croyances sont respectées dans les écoles laïques.

Voyons, qu'entend-on par là?

Qu'est-ce que ce respect de commande dont on fait parade?

Je vais vous le dire.

Le respect comme on l'entend, c'est la négation de l'instruction catholique; c'est la suppression de tous signes religieux; c'est la proscription de l'enseignement du catéchisme.

Et c'est aux catholiques que l'on impose de semblables mesures, et dans ces écoles mêmes où l'on voit encore la place où se trouvait le Christ, avant qu'on ne l'en eût arraché.

Théâtre de Saumur.

LA ROUSSOTTE.

Dimanche prochain, l'excellent comique Dupuis, des Variétés, donnera avec sa troupe une représentation de la Roussotte sur notre scène.

A ce sujet, donnons une analyse de la pièce de MM. Meilhac, Halévy et Millaud, extraite du Petit Moniteur:

« Au prologue, nous voyons Du Bois-Toupet, gentilhomme français, qui a été l'amant d'une dame voilée, laquelle est mariée à un vieil amiral anglais. De cette liaison, sont nés deux enfants, la Roussotte et le Roussot, que leur père, qui s'est ruiné au baccarat, abandonne pour s'en aller en Chine refaire sa fortune.

Dix ans après, Du Bois-Toupet revient, et son premier soin est de chercher ses enfants qu'il fera millionnaires. Il s'adresse pour cela à Gigonnet, homme d'affaires véreux et généalogiste, qui se charge précisément de retrouver les enfants égarés pour les rendre à leurs parents.

Ce Gigonnet a pour employé Médard, un bon jeune homme auquel il donne quinze francs par mois. Médard est poète: il compose des chansons pour les cafés-concerts. Il est, de plus, amoureux d'une belle fille rousse qui, près de Péronne, alors qu'il faisait ses vingt-huit jours, lui a donné des cerises.

Gigonnet apprend à Du Bois-Toupet qu'il sait où est sa fille. Cette fille, c'est la Roussotte, laquelle, après avoir été à son service, s'en est allée ensuite, en qualité de servante, dans un cabaret de province. Gigonnet sait aussi où est le Roussot: c'est Médard.

Le père enchanté presse ses deux enfants sur son cœur et leur apprend qu'ils sont millionnaires, ce qui dispensera désormais Médard de composer des chansons et la Roussotte d'être servante. Il les emmène, les habille, et leur fait mener la vie à grands guides.

Mais cette découverte désole les deux jeunes gens, qui s'aimaient passionnément et voulaient s'épouser, ce qui n'est plus possible puisqu'ils sont frère et sœur.

Leur désespoir est au comble lorsqu'ils voient arriver une jeune fille destinée à épouser Médard et un jeune homme destiné à conduire la Roussotte à l'autel. Médard se lamente, murmure contre sa destinée, qu'il compare à celle de René de M. de Châteaubriand, et projette de se sauver en Amérique où il retrouvera Sarah Bernhardt. La situation reste comique, malgré l'ombre de l'inceste qui plane sur elle.

Rien n'est plus amusant que les ruses qu'emploient la Roussotte et Médard pour éconduire les prétendants et les prétendantes qui arrivent la bouche en cœur tenter des déclarations d'amour.

Heureusement Gigonnet, qui n'était qu'un farceur, a trompé Du Bois-Toupet. Médard n'est pas son fils, ce qui facilite le dénouement. On devine qu'il épousera la Roussotte, qu'il aime depuis le jour où elle lui a donné des cerises.

MM. Meilhac, Ludovic Halévy et Albert Millaud ont dépensé beaucoup d'esprit et de gaieté dans ces trois actes. Le dernier surtout est d'un comique qui a enlevé la salle et décidé le succès.

La chanson du peintre en bâtiment aura le même succès que celle du colonel de la Femme à Papa.

Dupuis, dans le rôle de Médard, a obtenu, selon son habitude, un très-grand succès. C'est un comédien bien amusant et qui tient son public.

Variétés.

Les corps de la nature reçoivent la parole par la lumière électrique.

Le dernier courrier d'Amérique nous signale une découverte intéressante. Elle est encore due à M. Graham Bell, l'inventeur du téléphone et du photophone.

L'ingénieur physicien de Washington est parvenu à faire parler tous les corps de la nature sous la seule action d'un rayon de lumière. En d'autres termes, il suffit qu'un corps quelconque soit convenablement impressionné par de la lumière pour qu'il répète une note chantée et pour qu'il reproduise la parole avec le timbre de la voix. Résultat singulier! Avec un peu de lumière, à volonté et comme par magie, tout autour de nous se mettra à parler!

Dès l'année dernière, au mois de septembre 1880, M. Bell avait montré que l'on pouvait transmettre la parole à l'aide d'un simple rayon de lumière. Le rayon joue le rôle d'un fil télégraphique.

On parle derrière un miroir très-mince, sur lequel tombe un faisceau lumineux qui est dirigé sur la station d'arrivée. Là, le faisceau est réfléchi sur un morceau de selenium en relation avec une pile électrique d'une part, et de l'autre avec un téléphone. Les vibrations de la voix déforment le miroir mince et font varier l'intensité des rayons réfléchis sur le selenium. Cette substance, ne laissant passer le courant électrique qu'en raison de l'intensité de la lumière qui la frappe, produit des variations de courant. Ce sont ces variations en rapport avec les vibrations de la voix que le téléphone à son tour traduit à l'oreille, en reproduisant les sons articulés. Tel est, en quelques mots, le photophone.

L'appareil, comme on le voit, nécessitait l'emploi de l'électricité. M. Bell supprime aujourd'hui tout auxiliaire. Plus de pile électrique, plus de selenium, plus de téléphone! Le nouveau photophone sans électricité est absolument simple.

On parle toujours devant un miroir mince, dont les courbures, variables sous l'influence de la voix, modifient constamment l'intensité de la lumière transmise. A la station d'arrivée, le rayon est reçu sur un corps quelconque, mais préférablement sur du noir de fumée. Ce noir de fumée est déposé sur une gaze tendue contre l'orifice d'un cornet acoustique. On approche l'oreille du cornet et l'on entend la phrase prononcée au point de départ avec une extrême netteté et sans aucun timbre nasillard.

Ainsi, il suffit qu'une personne parle devant un miroir et projette la lumière sur un écran quelconque pour que cet écran parle à son tour. Qui ne s'est amusé dans sa jeunesse à envoyer avec un miroir le soleil dans l'œil des passants ou à projeter les rayons sur les murs des maisons? Certains collégiens se servaient même des éclipses lumineuses que l'on produit ainsi pour con-

tituer une véritable télégraphie optique. Se serait-on douté qu'avec une légère modification du miroir on pourrait obliger la voix à courir à cheval sur le rayon de lumière jusqu'au point illuminé?

Les expériences entreprises par M. Bell et son collaborateur M. Tainter n'ont pas été faites au-delà de 40 mètres; il est vraisemblable cependant qu'elles réussiraient, même à des distances assez considérables.

DE PARVILLE.

Bibliographie.

Dans une brochure intitulée:

Appel aux Ouvriers

M. Léon GAUTIER s'est proposé ce triple but: 1^o Dire ce que sont les Catholiques vis-à-vis de l'Ouvrier; 2^o Ce qu'ils veulent de lui et pour lui; 3^o Et répondre à certaines objections contre l'Eglise qui ont cours parmi les ouvriers et sont la cause de ces malentendus déplorables qui aigrissent, à tort, leur entendement et leur cœur, les éloignent de la religion et de toute pratique religieuse.

Nous avons surtout remarqué le paragraphe où l'auteur a pris à tâche de faire justice des principales calomnies dont on charge cette divine institution. Ainsi, tous les jours, on dit et l'on répète que l'Eglise n'a rien fait pour l'ouvrier, qu'elle « est inégale aux riches et aux pauvres; » qu'elle « est l'ennemie obstinée de l'instruction; » etc. — Non, répond énergiquement et éloquemment M. Léon GAUTIER, non, cela n'est pas exact! et l'histoire à la main, les faits au bout de la plume, il fait tomber toutes les accusations, toutes les calomnies, rétablissant partout les droits de la vérité et l'imposant sans réplique au plus prévenu.

Répondons beaucoup de ce petit écrit. M. Léon GAUTIER, qui compose de si beaux livres de littérature et d'histoire, a su prendre la forme alerte et vive de la discussion populaire; le ton est familier, attirant, sans secousses déclamatoires. On écoute jusqu'au bout avec plaisir et il est difficile de ne pas demeurer convaincu.

Brochure in-32 de 71 pages. — Prix: 25 c.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (mai 1881), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro de mai, les articles suivants:

Trajan; — Esquisse d'une histoire de la géographie; — les Epreuves d'Etienne (nouvelle); — les Vautours en captivité; — le Télégraphe à domicile; — Amélie-les-Bains; — Etoiles qui s'éloignent de la terre; — Vases de Canosa; — le Mariage d'Annaïc (nouvelle); — etc., etc.

Quinze gravures; — Dessins de Normand, Freeman, A. Tissandier, G. Vaillier, H. Clerget, Cellier, Ed. Garnier, etc.

Abonnement d'un an. — Paris, 7 fr.; départements, franco, 8 fr. 50.

Un numéro mensuel. — Paris, 60 c.; départements, 70 c.

N'ACHETEZ RIEN
sans réclamer de vos Fournisseurs des
COUPONS COMMERCIAUX
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE
Pour Brochures et Renseignements s'adresser:

A Saumur, maison LAN ET C^{ie}, 18, rue Beaurepaire.

CERISSETTE et GOGO DE CALABRE
à 1 centime le litre
REMPLAÇANT LE VIN DE TABLE
MARCHER FRÈRES & C^{ie}, à PRIVAS (Ardèche)
Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 23
à Lyon, rue Thiers, 8
Prix: par Boîte de Poudre violette pour 100 litres, 1 franc 25 c.
Par la poste, 1 fr. 35.

PLUS DE CHAUVES
Repousse certaine. Arrêt immédiat des chutes
EXEMPLES ÉTONNANTS de CROISSANCE de CHEVEUX
produits par la POMMADE QUINIQUE
LECHAUX, Pommade hygiénique régénératrice qui supprime les teintures, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.
Milliers de certificats et attestations spontanées. Pot envoyé contre mandat 4^e: 6 pots, 21^e. Prospectus gratuits. Dép. gén., Mario LECHAUX, Ph^o-Ch^o, r. St-Catherine, 464, Bordeaux; et les bonnes maisons de parfumerie et de pharmacie.
Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, et dans toutes les bonnes pharmacies.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHE-FOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acridités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le

D^r Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelnuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. LÉON PÉRYCLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BOAREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à SAUMUR, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry & Co (Brevetés) 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A SAUMUR
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	11 h. —	11 h. —
8 15 —	10 45 —	11 15 —	11 45 —
11 25 —	1 17 soir.	11 45 —	12 15 —
1 17 soir.	4 51 —	12 15 —	12 45 —
4 55 —	7 48 —	12 45 —	1 15 —
7 50 —	11 24 —	1 15 —	1 45 —

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 50 matin.	10 h. 30 matin.
8 35 —	5 17 soir.	10 30 —	11 00 —
12 15 soir.	3 50 —	11 00 —	11 30 —
6 45 —	10 47 —	11 30 —	12 00 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant à Montreuil à 7 h. 16 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 16.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 JUI 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	87	»	50	Comptoir d'escompte	1095	5	»	C. gén. Transatlantique	600	20	»
3 % amortissable	88	»	85	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1870	5	»
3 % amortissable nouveau	87	15	05	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1775	55	»	Société autrichienne	820	10	»
4 1/2 %	114	75	»	Obligations foncières 1877	365	»	1	OBLIGATIONS.			
5 %	149	»	20	Obligations communales 1879	457	»	»	Est	391	»	»
Obligations du Trésor	519	»	»	Oblig. foncières 1879 3 %	454	»	»	Midi	402	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	520	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	760	»	30	Nord	400	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	534	»	»	Crédit mobilier	700	20	»	Orléans	460	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	565	»	»	Est	865	»	15	Ouest	396	25	»
— 1865, 4 %	524	50	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1870	20	»	Paris-Lyon-Méditerranée	397	»	»
— 1869, 3 %	406	50	»	Nord	1847	50	75	Paris (Grande-Ceinture)	390	»	»
— 1871, 3 %	400	»	»	Orléans	2160	30	»	Paris-Bourbonnais	397	»	»
— 1875, 4 %	514	»	»	Ouest	1425	2	50	Canal de Suez	570	»	»
— 1876, 4 %	514	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	897	50	7				
Banque de France	5800	»	100								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers).
8	50	omnibus-mixte.
1	25	soir.
3	32	
7	15	express.
10	37	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	40	express.
12	40	soir.
4	44	omnibus-mixte.
10	28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

JOLIE MAISON

FRAICHEMENT RESTAURÉE,

Située rue de la Grise, n° 11.

S'adresser à M. COUTARD père, place Dupetit-Thouars, n° 2. (121)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancien Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir.

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Gontreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE

VIN ROUGE et VIN BLANC, récolte 1880, et VIN ROUGE, récolte 1878.

S'adresser à M. MORBAU-BARRIER, à la Tour-de-Menive, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (309)

A VENDRE

UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Tapioca de J. CARÈRE**, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARRAUD-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

VINS DE BORDEAUX

Recommandés.

La barrique bordelaise, franco de tous frais à la gare de l'acheteur; paiement, 90 jours.

ROUGE. 1880 1879 1878 1874

Premières côtes 120 125 135 150
Médoc..... 130 140 150 170
Floirac..... 145 155 165 195

Blancs graves. 110 125 135 150

En demi-barriques, 8 fr. en sus pour différence de transport et logement.

Vins vieux en bouteilles, de 1 fr. 50 à 5 fr. l'une, suivant crû et année; envoi du catalogue sur demande.

Eau-de-Vie d'Armagnac, de 100 à 250 fr. l'hectolitre, suivant âge, en fûts de 30 à 90 litres; au-dessus, le fût n'est pas compté, la régie est en sus. S'adresser à M. Henri VALÉRY, propriétaire-viticulteur au Château-Ferrière, à Floirac, près Bordeaux. (803)

FUMIGATEUR

Anti-Asthmatique

Prix: 2'50 PAPIER (Prix: 2'50)
36 séances COMPOSE DE 11 PLANTES 36 séances

Remède infailible

contre l'Asthme, les Quintes de Toux, les Suffocations.

Préparé par M. A. LEGRAND

Ph^o de l'Ecole supérieure de Paris

ET EXPÉRIMENTÉ AVEC SUCCÈS DEPUIS 5 ANS

à la **Mon Médicale ENCAUSSE & CANESIE**

Fondée en 1869

57, rue Rochechouart, Paris

En vente dans toutes les Pharmacies

S'adresser, pour toutes demandes et Commissions:

M^o COUTELLIER, PAER & C^o

45, Faubourg Montmartre, Paris

Dépôt à Saumur chez M. ERNOUL.

LE FINANCIER DES COMMUNES

95,000 Abonnés

15, Chaussée-d'Antin, Paris

EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

pendant le mois sur demande adressée au Directeur

AVIS.

GRAND CAFÉ DE LA PAIX.

On demande un garçon d'office. — Inutile de se présenter sans avoir de bons certificats. (397)

DE L'OR A GAGNER

GRANDE DÉCOUVERTE

MONTRE PARLANTE

Demande d'agents à 250 fr. par mois. — S'adresser à **Exact Vier**, poste restante, à Valréas (Vaucluse).

UN HOMME SÉRIEUX, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

DEUIL COMPLET TOUT FAIT et sur mesure en 10 heures

Robes, Costumes, Confections, Modes, Lingerie, Bijoux, Tissus deuil et demi-deuil

AU SABLIER 2, B^e Montmartre PARIS

Envoi franco contre Remboursement à partir de 25 francs.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un cocher valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste,

19, rue Royale, Saumur,

Au premier.

1 FRANC par AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Lots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière de Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres :

UN FRANC PAR AN

AVIS.

MADAME GOISNARD, couturière, rue du Marché-Noir, demande de suite une ouvrière connaissant bien la machine. Travail assuré.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine à Paris.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Sauté: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARRAUD-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

EAU MINÉRALE NATURELLE

VEDNET

La Perle des Eaux de Table

PARIS VALS (PARAVAL) (ARDECHES)

VEDNET est la plus pure des Eaux Minérales Françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Étranger.

Adressez les demandes à M. RAOUX BRAVAIS, directeur de la Société des Produits de Vals et des Eaux Minérales Naturelles, 26, avenue de l'Opéra

Dépôts principaux à PARIS: 13, rue Lafayette, et 30, avenue de l'Opéra où l'on trouve également les produits si connus et appréciés du public: PAR BRAVAIS & QUINQUIN BRILLAT

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur sous le

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le